

## **COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 11 Septembre 2013**

L'an deux mille treize, le 11 Septembre, à 20 heures 40, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 juin, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire

ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, PEREIRA Laurence, ALLORGE Hervé,  
DUHAMEL Agnès, DEPAUW Dominique, BOUCHER Francis

Secrétaire de Séance : ROCREE Roselyne

Ouverture de séance à 20h40

Monsieur le Maire informe qu'il doit rajouter une délibération à l'ordre du jour du conseil municipal, concernant le choix des prestataires pour la réalisation du terrain multisports.

### **Délibération sur les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg :**

Monsieur le Maire informe que la commune doit de nouveau voter les statuts de la Communauté de Communes. En effet après notre réunion le 25 juin dernier, le conseil communautaire s'est de nouveau réuni le 3 juillet 2013 et a exposé les statuts de la Communauté modifiés. Notre délibération du 25 juin, ne prenant pas en compte la dernière modification, nous devons délibérer à nouveau pour adopter les statuts validés en date du 3 juillet dernier.

La principale modification concerne, la compétence optionnelle sur l'eau, en effet elle avait été inscrite dans la première version des statuts, ce qui permettait aux communes qui le voulaient de demander à la Communauté de Communes de prendre la compétence pour son compte.

Depuis cette compétence a disparu et a été remplacé par une compétence obligatoire concernant l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : le très haut débit.

Monsieur le Maire précise que lors du vote à la réunion de la communauté, lui et Madame ROCREE, les deux délégués se sont abstenus de voter.

Après discussion, Monsieur le Maire soumet au vote ces nouveaux statuts : 6 personnes sont favorables et 2 personnes s'abstiennent.

### **Délibération pour le choix des entreprises pour la réalisation du Terrain Multisports :**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie pour étudier l'ensemble des réponses du marché public.

Pour le lot 1 : Aménagement d'un chemin d'accès et d'une plateforme

La commune a reçu trois offres : La société Via France, Travaux Publics du pays d'Ouche et de l'entreprise Travaux Publics Rouennais

Après étude des propositions la commission d'appel d'offres a retenu la candidature de l'entreprise Travaux Publics Rouennais.

Pour le lot 2 : Fournitures et pose de structure de jeux

La commune a reçu six offres : l'entreprise Camma Sport, La société Husson, La société Sport France, L'entreprise Grand Stade, la Société Groupe Tennis d'Aquitaine et l'entreprise Casal Sport.

Après étude de l'ensemble des propositions la commission d'appel d'offres a retenu la candidature de l'entreprise Camma Sport.

Monsieur le Maire soumet donc le résultat des analyses effectuées par la commission d'appel d'offres des deux lots pour l'ensemble des entreprises et demande si le conseil municipal valide le choix de la commission.

Après discussion, le conseil municipal adopte les décisions de la commission d'appel d'offres et autorise Monsieur le Maire à envoyer les courriers et à signer le Marché avec les entreprises retenues.

Monsieur le Maire précise que l'enveloppe budgétaire prévue initialement est respectée.

### **Situation du PLU :**

Nous avons reçu l'ensemble des avis des Personnes Publics Associés. Un courrier a été envoyé au tribunal de Rouen afin de nous attribuer un commissaire enquêteur, pour nous permettre de commencer l'enquête publique début octobre.

Concernant les avis des publics associés, nous n'avons qu'un avis sur lequel un certain nombre de points ont été remis en cause par Monsieur BIENVENU de la DDTM.

### **Bouches à Incendie**

Suite à la visite des pompiers pour l'état des lieux des bouches à incendie : la bouche à incendie située rue de la Mairie est à changer. Route de Louviers depuis la vérification la borne fuit et est donc à changer.

Monsieur le Maire a reçu un devis de la société Veolia eau pour le changement des deux bouches par deux bouches à ras le sol avec un panneau pour indiquer l4 remplacement, le coût est de 4 644.16 € TTC . L'entreprise Veolia est prête à intervenir rapidement.

Le conseil municipal donne son accord pour que le changement soit effectué et autorise monsieur le Maire a signé le devis correspondant.

### **Questions diverses :**

#### **Eclairage public :**

La société Team Réseaux a anticipé son passage par rapport au planning établi. La société doit régler l'ensemble des horloges avant octobre.

Monsieur le Maire informe que nous avons eu une demande pour qu'un point lumineux soit rajouté aux premières maisons route de Louviers (les maisons de Monsieur DAUBE). En effet le premier point lumineux sur cette route se situe au niveau de la ferme LHERMEROULT. Après discussion le conseil municipal donne son accord pour qu'un nouveau point lumineux soit installé. La question d'une coupure de la lumière la nuit est évoquée mais rien n'est décidé.

Concernant le SIEGE la demande de travaux pour l'année 2014 concerne la rue de l'église pour permettre le rééquilibrage du réseau. La route de Louviers est un dossier en attente.

#### **Aménagement d'un local technique :**

L'installation électrique sera réalisée la semaine prochaine. Concernant la porte nous n'avons pas de nouvelles.

Pour le tracteur, le choix s'est porté pour celui proposé par la société Sama, pour une question de proximité. Celui devrait être livré début octobre.

#### **SIVOS :**

La rentrée des classes s'est bien déroulée : à Bérengenville, il y a la classe de petites et moyennes section et la classe de grandes section classe primaire.

La garderie a lieu à Bacquepuis, et la bibliothèque de Bacquepuis sera ouverte à partir de fin septembre le lundi pour les classes.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, le sivos se réunit la semaine prochaine.

#### **Les Chemins :**

L'entretien des chemins n'a pas été effectué, il faut recontacter la Communauté de Communes. Nous n'avons pas eu de nouvelles du Conseil Général concernant la Route de Louviers.

La séance est levée à 22 h 36.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

Patrick LHERMEROULT	Roselyne ROCREE	Jean-Pierre QUERUEL
Laurence PEREIRA	Agnès DUHAMEL	Francis BOUCHER
Dominique DEPAUW	Hervé ALLORGE	